



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Haïti

Stratégie de réponse

Contribution au Plan de réponse humanitaire (2019-2020)
pour la période de janvier-décembre 2020

Répondre à la crise alimentaire, renforcer la résilience et atténuer
l'impact de la maladie à coronavirus 2019 (covid-19) sur les moyens
d'existence des populations vulnérables



Mise en place de mesures adaptées face à la maladie à coronavirus 2019 (covid-19)

Au vu des nouveaux défis engendrés par la maladie à coronavirus 2019 (covid-19) et de son impact sur la sécurité alimentaire des communautés rurales vulnérables en Haïti, la Stratégie de réponse de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a été révisée afin de répondre adéquatement à la crise humanitaire et d'en atténuer les répercussions sur les moyens d'existence des ménages agricoles.

Le budget requis a été revu à la hausse pour protéger et restaurer les moyens d'existence

de 240 000 ménages (1,2 million de personnes) en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère (Phases 3 et 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire [IPC]) tout en respectant les mesures de prévention contre la propagation de la covid-19.

La Stratégie de réponse est en ligne avec le Plan de réponse humanitaire global pour la covid-19 et en particulier avec la composante de la FAO intitulé «*Addressing the impacts of COVID-19 in food crises (April–December 2020)*».

Contexte



4,1 millions de personnes en insécurité alimentaire aiguë sévère (mars-juin 2020 et **42%** de l'ensemble de la population rurale en est touché



65 530 enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition aiguë



60% de la population qui vit dans les zones rurales tire ses moyens d'existence de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage



96% d'Haïtiens sont exposés aux chocs climatiques

Ces 10 dernières années, Haïti a été touché par deux tremblements de terre majeurs (en 2010 et 2018), trois ouragans (Sandy en 2012, Matthew en 2016 et Irma en 2017) et trois épisodes de sécheresse sévère (en 2014, 2015/16 et 2018/19). Aujourd'hui encore, les effets de ces catastrophes continuent d'aggraver la vulnérabilité des populations, en particulier au sein des communautés rurales, qui tirent leurs moyens d'existence de l'agriculture.

En outre, la détérioration du contexte socio-politique et économique ainsi que la propagation rapide de la covid-19 dans le pays exacerbe les faiblesses structurelles persistantes du pays. Depuis juillet 2019, les manifestations violentes ont provoqué l'arrêt quasi-total des mouvements des personnes et des biens pendant plus de trois mois. La situation était particulièrement préoccupante dans la métropole de Port-au-Prince, ainsi que dans les villes de Gonaïves, Cap-Haïtien, Jacmel et Les Cayes, où beaucoup d'activités économiques et commerciales étaient bloquées. Les marchés urbains étaient très faiblement approvisionnés et les grands centres commerciaux ne fonctionnaient presque pas. De plus, le départ de la Mission de stabilisation des Nations Unies en Haïti, combiné à la faible capacité de la police nationale, exacerbent l'insécurité dans le pays, avec la multiplication de groupes armés, la prolifération d'armes et le trafic de drogue, aussi bien en milieu urbain que rural.

En outre, la hausse des prix des denrées de base, dont l'inflation annuelle s'élève à environ 34 pour cent (notamment pour le maïs, le haricot noir et le riz importé), la dépréciation de la gourde haïtienne (-24 pour cent d'octobre 2018 à octobre 2019) et la diminution des investissements étrangers ont considérablement réduit l'accès à la nourriture des ménages les plus pauvres.

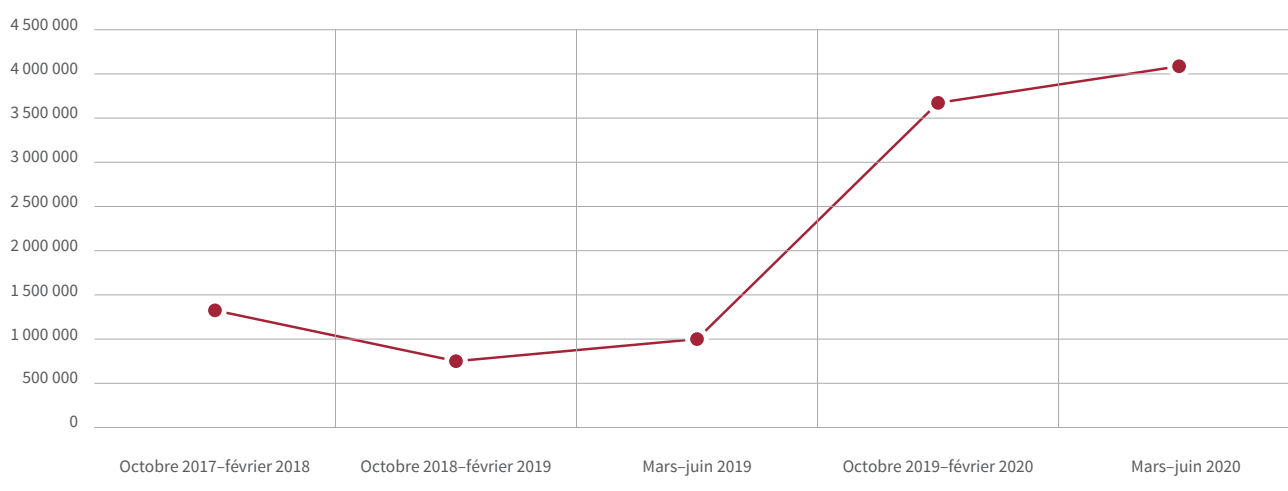
En 2020, il est essentiel de continuer à soutenir les moyens d'existence des communautés touchées, tout en renforçant leur résilience face aux effets des chocs.

D'après les données de la Banque mondiale (janvier 2020), le taux de croissance de l'économie haïtienne sur les 12 derniers mois est de -0,9 pour cent, soit le taux le plus bas observé depuis 2010, année du tremblement de terre. Les ménages vulnérables ont dû adopter des mécanismes de survie dangereux en vendant leurs avoirs productifs (semences et animaux) pour couvrir leurs besoins alimentaires de base. En effet, les activités génératrices de revenus des populations les plus pauvres (petit commerce, vente de charbon, migration rurale) ont été fortement perturbées. Aucun signe d'apaisement, susceptible de redonner confiance aux agents économiques en vue de la relance des activités n'est observé.

L'insécurité alimentaire, notamment en raison de l'indisponibilité et d'un accès physique et économique réduit aux produits alimentaires, continue de se détériorer. Dans les zones rurales, la sécheresse de 2018 qui s'est prolongée jusqu'au premier semestre de 2019, a engendré une baisse de la production agricole d'environ 12 pour cent par rapport à l'année dernière, notamment pour les cultures céréalières (maïs, riz et sorgho) et légumineuses (haricots et autres pois). En 2019, une augmentation soudaine du nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë sévère a été observée en relation avec les épisodes de sécheresse et la période de troubles socio-politiques. Le nombre de personnes touchées a ainsi presque quintuplé.

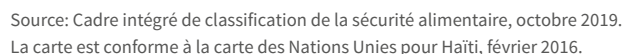
Selon la dernière analyse de l'IPC (octobre 2019), 4,1 millions d'Haïtiens (40 pour cent de la population) sont estimés en insécurité alimentaire aiguë sévère, dont 1,2 million (12 pour cent de la population) en phase d'urgence et 2,8 millions (28 pour cent de la population) en phase de crise pendant la période de mars à juin 2020. En plus du Bas Nord-Ouest, la zone côtière du département de Grande Anse et une partie de l'Ouest (HT07) vont basculer en phase d'urgence. La situation est plus dégradée dans les zones rurales avec 42 pour cent de la population en insécurité alimentaire contre 31 pour cent dans les zones urbaines.

Évolution du nombre de personnes en insécurité alimentaire aiguë sévère



Source: Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire.

État de l'insécurité alimentaire aiguë sévère (mars-juin 2020)



- la fermeture des écoles, des églises, des aéroports et des frontières terrestres et maritimes;
- la mise en place des dispositions nécessaires pour la prise en charge des malades;
- la restriction et la limitation des mouvements des citoyens;
- l'interdiction des rassemblements de plus de cinq personnes; et,
- le confinement des personnes provenant des pays à risques pour une période de 14 jours.

Contexte | 3



Les mesures de prévention mises en place risquent de toucher considérablement les populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, qui ont notamment déjà perdu leurs moyens d'existence.

Malgré ces mesures, la propagation rapide de la covid-19 est aggravée par la réticence au confinement d'une grande partie de la population dont les moyens d'existence dépendent du secteur informel, l'absence de distanciation physique dans les transports publics et les marchés, l'absence d'une politique de tests généralisés et la faible utilisation des équipements d'hygiène préventive. La négation ou la mauvaise interprétation de la pandémie par une population rurale privée de sources d'information fiables risque d'entraîner la négligence des mesures prises par le Gouvernement, augmentant ainsi le nombre de personnes touchées par la pandémie. Au 7 juin, Haïti comptait déjà 3 538 cas confirmés de la covid-19.

Les mesures de prévention mises en place risquent de toucher considérablement les populations en situation d'insécurité alimentaire aiguë sévère, qui ont notamment déjà perdu leurs moyens d'existence et sont confrontées à d'importants déficits de consommation alimentaire avec des taux élevés de malnutrition aiguë. Si aucune action n'est prise pour atténuer l'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de ces populations vulnérables, une partie des 3 millions de personnes déjà en Phase 3 (crise) de l'analyse IPC risque de basculer en Phase 4 (urgence).

En effet, plus de 45 pour cent des produits alimentaires consommés en Haïti sont importés de pays étrangers. La réduction de l'importation des biens alimentaires et non alimentaires en raison de la fermeture des frontières (surtout avec la République dominicaine), la perturbation des marchés et des chaînes d'approvisionnement due à la restriction de mouvement des personnes et l'absence de filets sociaux permettant de faire face à la baisse du pouvoir d'achat entraînent une hausse des prix des produits alimentaires de base avec un impact négatif sur leur accès aux ménages vulnérables. La restriction des mouvements des fournisseurs impacte également la disponibilité et l'accès aux semences et autres intrants agricoles de base sur les marchés locaux des communes enclavées du pays. Ainsi, les ménages dont les moyens d'existence dépendent exclusivement de l'agriculture, seront particulièrement touchés. Ils ne seront pas en mesure de cultiver et/ou de vendre une partie de leurs récoltes en raison d'une pénurie ou des coûts élevés des intrants agricoles (semences, fertilisants, outils agricoles), dont une partie est importée, et du manque de clients pour leur récolte.

En outre, la diaspora haïtienne en grande difficulté économique a fortement réduit l'aide financière qu'elle envoyait régulièrement à un grand nombre de familles rurales qui restent sans aucune autre source de revenu que l'agriculture, l'élevage ou la pêche. De plus, beaucoup de personnes habitant dans les communes frontalières avec la République dominicaine vivaient de la vente de leur main d'œuvre dans ce pays voisin, qui comptait 17 572 cas confirmés de la covid-19 le 1er juin. Ainsi, du 19 mars au 1er juin, environ 35 000 Haïtiens étaient rentrés volontairement ou expulsés de la République dominicaine avec, comme conséquence, un risque élevé de contamination et de propagation de la pandémie dans les communes frontalières des départements du Nord-Est, du Centre et du Sud-Est.



©FAO

Modalités du programme intégré



pour assister
1,2 million de personnes



la FAO requiert
93 millions d'USD



pour la période
**janvier-
décembre 2020**

Approche intégrée

Les besoins humanitaires en Haïti ont fortement augmenté en raison de la crise, ce qui risque de compromettre les acquis en matière de développement et pourrait nuire davantage à la cohésion sociale. Dans ce contexte, il est indispensable de renforcer la coordination entre les acteurs humanitaires pour assurer une réponse rapide aux besoins des populations touchées et contribuer à leur relèvement. L'approche développée par la FAO tient compte des causes profondes de la vulnérabilité des populations rurales, afin de combiner une assistance humanitaire d'urgence à des interventions de développement de plus long terme et de permettre ainsi aux bénéficiaires de développer des mécanismes d'adaptation aux chocs climatiques, politiques et socio-économiques récurrents. Dans le cadre du Plan de réponse humanitaire 2019-2020 révisé, la FAO mettra en œuvre une stratégie opérationnelle intégrée, adaptée à l'évolution du contexte dans le pays et axée sur les divers secteurs agricoles (agriculture, élevage, pêche et forêt) dont les populations dépendent, ainsi que sur l'atténuation de l'impact de la covid-19 sur leurs moyens d'existence et leur sécurité alimentaire.

Soutenir les moyens d'existence des communautés touchées par la crise alimentaire est essentiel pour renforcer leur résilience et de limiter l'impact de la covid-19 sur leur sécurité alimentaire.

Répartition des principaux moyens d'existence en Haïti

Le secteur agricole contribue à 50 pour cent de la disponibilité alimentaire du pays et joue ainsi un rôle essentiel pour contribuer à réduire l'insécurité alimentaire. Le programme propose ainsi une multitude d'activités en lien avec les moyens d'existence agricoles des bénéficiaires et les efforts d'atténuation de l'impact de la covid-19, en fonction de la période, du calendrier agricole et des spécificités des zones d'intervention. Il sera renforcé par le programme de développement mis en œuvre par la FAO et ses partenaires dont les activités se concentrent sur:

- la production vivrière, notamment les céréales, légumineuses et tubercules qui sont la base principale de l'alimentation haïtienne et cultivés sur presque tout le territoire, et en particulier pendant les saisons agricoles du printemps (mars-juin) et d'été (juin-octobre);
- la production maraîchère, à travers un appui aux agriculteurs familiaux pour lesquels le maraîchage est la source principale de revenus, en ciblant en priorité les associations de femmes cheffes de ménages;
- la production semencière, avec un appui aux groupements de producteurs de semences de qualité, mis en œuvre en collaboration avec le Service national semencier, et la fourniture de coupons durant les foires aux semences;
- l'élevage, avec un appui vétérinaire, qui permettra de réduire les mécanismes de survie dangereux des ménages (vente de bétail pour avoir accès à des aliments moins nutritifs en période de crise), et des formations en santé animale; et
- la pêche, pratiquée en milieu marin et dans les lacs collinaires, à travers un appui aux communautés de pêcheurs, tout en assurant la durabilité environnementale de l'activité.

Renforcement des mécanismes d'intervention

Le 13 janvier 2020, la FAO a lancé un programme de renforcement de ses opérations en Haïti au vu de l'aggravation de l'insécurité dans le pays afin de répondre aux besoins immédiats des personnes en insécurité alimentaire aiguë sévère et de contribuer à la protection, la restauration et l'amélioration de leurs moyens d'existence. Les mesures mises en place comprennent : des procédures simplifiées et prioritaires, le renforcement des capacités du personnel actuel et le recrutement de nouveaux spécialistes dans divers domaines, la réalisation d'analyses ad hoc et l'accès à des fonds internes spéciaux, comme le Fonds spécial pour les activités d'urgence et de relèvement, et les projets de coopération technique d'urgence. Un soutien renforcé au bureau national de la FAO, par les divisions du siège (division des urgences et de la résilience et toutes les divisions techniques le cas échéant), le Bureau sous-régional pour la Mésomérique et le Bureau régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes, est également assuré. De plus, la collaboration avec les autres agences des Nations Unies, les organisations non gouvernementales (ONG), les associations d'agriculteurs et d'éleveurs, et l'ensemble des partenaires du secteur de la sécurité alimentaire et de la nutrition est renforcée dans le cadre du Plan de réponse humanitaire 2019-2020.



Identification des bénéficiaires

Le programme cible 240 000 ménages vulnérables (1,2 million de personnes) en Phases 3 et 4 de l'IPC, à travers une approche participative et communautaire. L'intégration des dimensions de genre, l'autonomisation des femmes et des jeunes, la nutrition, la conservation des ressources naturelles et la promotion de l'agriculture durable et résiliente face au changement climatique seront intégrées de manière transversale. Un critère de vulnérabilité sera utilisé pour prendre en compte les femmes cheffes de ménage, les jeunes (au moins 30 pour cent), les personnes handicapées et les ménages ayant des enfants de moins de 5 ans. Une couche *très vulnérable* de la population sera ciblée en priorité pour bénéficier des activités d'espèces contre travail, notamment les ouvriers sans terres agricoles et les personnes retournées de la République dominicaine, qui participeront à des activités de main d'œuvre pour mener des travaux d'agriculture ou d'élevage en échange d'un revenu.

Ciblage géographique

Les zones ciblées seront prioritairement les départements en Phase 4 de l'IPC à partir de mars 2020, notamment le Nord-Ouest, la Grand'Anse et l'Ouest. Puis, un ciblage sera fait au profit des départements avec le plus de communes en Phase 4, à savoir le Nord-Est, les Nippes et le Haut Artibonite. Enfin, des zones en Phase 3 seront ciblées, notamment les départements du Sud et du Sud-Est. Au vu de l'évolution de la fréquence et de l'intensité des incidents liés à la sécurité, certaines zones d'intervention retenues pourraient ne plus être accessibles ou moins adapter à certains types d'activités. Ainsi, l'analyse du contexte prendra en compte des scénarios (probabilité de trajectoires des conflits) afin d'orienter la mise en œuvre de ce programme. La stratégie d'intervention pourra ainsi évoluer selon le contexte du pays et les modalités de mise en œuvre sur le terrain.

Partenariats

Dans le cadre du partenariat entre la FAO et le Programme alimentaire mondial (PAM), les deux agences ont développé une note de plaidoyer conjointe afin de créer des synergies entre les modalités d'assistance alimentaire du PAM et la distribution de semences et autres intrants agricoles de la FAO. De plus, dans les communes où les deux agences interviennent durant la même période, une harmonisation des critères de sélection des bénéficiaires de kits d'intrants agricoles sera développée. Le PAM fournira des transferts monétaires, tandis que la FAO soutiendra les moyens d'existence agricoles et d'élevage des mêmes bénéficiaires ciblés. Dans la mesure du possible, le ciblage des deux agences sera basé sur les données disponibles du système d'information du Ministère des affaires sociales et du travail.

Enfin, toutes les activités seront mises en œuvre en partenariat avec le Gouvernement d'Haïti, en particulier les services décentralisés du Ministère de l'agriculture, des ressources naturelles et du développement rural, notamment les Directions départementales de l'agriculture (DDA), les Bureaux agricoles communaux, la Coordination nationale de la sécurité alimentaire, le Service national semencier, et l'Unité des statistiques et de l'information, afin d'assurer la conformité dans la priorisation des actions et éviter d'éventuels doublons. La FAO travaille également en coordination avec les autres acteurs du Secteur de la sécurité alimentaire.

En outre, la FAO en Haïti travaillera en étroite collaboration avec le Ministère de la santé, l'Organisation mondiale de la santé et le secteur de la santé afin de partager les informations et les résultats atteints. De plus, les recommandations pertinentes sur les mesures prises et l'ensemble des activités nationales de prévention contre la propagation de la covid-19 seront observés afin d'éviter la duplication des interventions, d'harmoniser les approches et de promouvoir la complémentarité avec la réponse médicale.

Objectifs

Le programme intégré de réponse vise à soutenir et réduire l'impact de la covid-19 sur les moyens d'existence basés sur l'agriculture, l'élevage et la pêche et renforcer la résilience de 240 000 ménages vulnérables (1,2 million de personnes), afin de leur permettre d'améliorer de manière durable leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et leur mécanisme de prévention contre la propagation de la pandémie. En outre, la stratégie vise à prévenir la détérioration du contexte humanitaire, à travers la stabilisation de la chaîne alimentaire et la mise en œuvre d'activités agro-sylvo-pastorales diversifiées et d'activités de diversification des revenus pour le renforcement du tissu socio-économique et de la cohésion sociale.

Résultat 1.

L'assistance d'urgence et la coordination des acteurs humanitaires en milieu rural sont renforcées afin de protéger les moyens d'existence des ménages vulnérables, et l'accès et la disponibilité alimentaires sont améliorés.



Bénéficiaires ciblés

108 000 ménages
(540 000 personnes)



Budget

34 millions d'USD

Activités prévues

(pour les six prochains mois)

- fourniture d'intrants agricoles (semences et outils) à travers des distributions directes ou de coupons subventionnés (foires aux semences ou coupons électroniques) pour les saisons agricoles 2020, et en particulier les saisons du printemps (mars-juin 2020) et d'été (juin-octobre 2020), au profit de 100 000 ménages
- traitement et protection sanitaire de 24 000 animaux (bétail et volaille) au profit de 8 000 agropasteurs
- appui technique et fourniture de matériel végétal de plantation pour la production fourragère, l'ensilage et la fabrication de foin aux 8 000 agropasteurs mentionnés ci-dessus
- fourniture de transferts monétaires inconditionnels combinés à l'assistance agricole et à l'élevage (activités *cash+*) pour la protection des moyens de production et pour réduire l'adoption de mécanismes de survie dangereux au profit de 108 000 ménages bénéficiaires d'intrants agricoles et des traitements vétérinaires des animaux
- renforcement de la coordination des acteurs humanitaires intervenant dans le secteur de la protection, de la sécurité alimentaire et du suivi-évaluation des interventions



Produits attendus

- La production vivrière et les revenus des ménages sont augmenté grâce à la distribution d'intrants agricoles, et l'économie locale est améliorée notamment grâce aux foires aux semences.
- L'adoption de mécanismes de survie dangereux est réduite, notamment la décapitalisation et la vente d'animaux, sources indispensables de revenus et d'aliments protéiques pour les ménages vulnérables.
- La disponibilité et l'accès aux aliments sont améliorés.

Résultat 2.

Les sources de production alimentaire et de génération de revenus sont renforcées et diversifiées en milieu rural et urbain afin de prévenir une ultérieure détérioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.



Bénéficiaires ciblés

132 000 ménages
(660 000 personnes)



Budget

37 millions d'USD

Activités prévues

- mise en place de champs école paysans (CEP) et formation des groupements de producteurs en production et commercialisation de semences et de matériel de plantation de qualité au profit de 60 groupements, soit 3 000 ménages
- distribution de semences maraîchères et appui technique aux associations de producteurs, soit 20 000 ménages
- distribution de semences maraîchères et de plantules fruitières, et appui technique pour l'installation et la gestion des micro-jardins urbains et péri-urbains (utilisation de matériaux de récupération pour la construction des espaces) et mise en place de sept points de vente des produits au profit de 10 000 ménages, dont au moins 60 pour cent de femmes cheffes de ménages
- distribution d'animaux, dont 100 000 poules au profit de 20 000 ménages (quatre poules et un coq par ménage) et 25 000 chèvres au profit de 5 000 ménages (quatre chèvres et un bouc par ménage)
- distribution de matériel de pêche et appui technique au profit de 5 000 ménages afin d'initier ou de renforcer les activités halieutiques en mer ou dans les lacs collinaires
- distribution de matériel de conservation du poisson pour la commercialisation et formation sur les techniques de pêche au profit de 1 000 femmes cheffes de ménages
- mise en place et entretien de 20 pépinières pour la production de 3 millions de plantules agroforestières et fruitières au profit de 8 000 ménages
- mise en oeuvre des travaux à haute intensité de main d'oeuvre rémunérés comme source alternative de revenu en faveur de 30 000 ménages
- réhabilitation de 1 200 ha de parcelles agricoles irriguées au profit de 12 000 ménages
- construction/réhabilitation de 90 bassins de rétention d'eau en faveur de 7 000 ménages
- restauration de 7 500 ha de terres agricoles dégradées appartenant à 9 000 ménages
- création de 200 associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC) au profit de 2 000 ménages

Produits attendus

- Les aliments disponibles en milieu rural et urbain et les revenus des ménages sont augmentés et diversifiés.
- Les moyens de production et de protection des bassins versants fragiles sont réhabilités.

Résultat 3.

Un soutien aux structures décentralisées et communautaires au service des populations vulnérables est apporté afin d'assurer la durabilité, et la résilience de leurs moyens d'existence et la cohésion sociale sont renforcées.



Bénéficiaires ciblés

**4 500 formateurs/
techniciens**



Budget

5 millions d'USD

Activités prévues

- formation de 500 agents vétérinaires et des DDA en santé animale et fournitures vétérinaires pour la mise en place de cliniques vétérinaires mobiles
- formation de 2 000 facilitateurs opérationnels des DDA pour la mise en place et la gestion des CEP sur les bonnes pratiques agricoles, et en éducation nutritionnelle, hygiène et préparation des aliments
- formation des partenaires opérationnels, soit 2 000 personnes, pour la création et l'animation des 200 AVEC
- appui à la coordination nationale de la sécurité alimentaire, soit 50 organisations, pour renforcer la planification et la coordination du Secteur de la sécurité alimentaire
- analyse des priorités des zones ciblées, cartographie et mobilisation de partenaires et de ressources dans le cadre du nexus humanitaire-développement-paix et de la *Hand-in-Hand initiative*

Produits attendus

- Les activités du programme sont répliquées et durables, et les capacités des structures techniques locales et des organisations communautaires de base sont renforcées.
- La résilience des moyens d'existence des populations et la cohésion sociale sont renforcées.
- Les actions humanitaires sont intégrées aux interventions de développement de moyen et long terme.

Résultat 4.

L'impact de la covid-19 sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables est réduit et les capacités du Gouvernement en termes d'évaluation d'impact et d'élaboration du plan post-pandémie sont renforcées.



Activités prévues

- soutien en filet de sécurité productif à 90 000 ménages vulnérables vivant dans les zones les plus touchées par la pandémie, dont 60 pour cent de femmes cheffes de ménage, à travers des transferts monétaires inconditionnels et non restrictifs de 100 USD, leur permettant de répondre à leurs besoins immédiats
- diffusion d'informations fiables sur les mesures de prévention contre la propagation de la covid-19 et promotion de l'engagement social à travers la fourniture de sept radios communautaires rurales localisées dans les zones d'intervention de la FAO
- formation et sensibilisation des acteurs communautaires (chefs civils et religieux) responsables de la mobilisation sociale sur la prévention contre la propagation de la covid-19 dans les zones d'intervention de la FAO
- mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation des bénéficiaires sur les risques liés à la covid-19 et les normes d'hygiène adéquates à adopter pour éviter sa transmission
- distribution de kits d'hygiène et de protection à 50 000 ménages (250 000 personnes) vivant dans les zones les plus touchées
- appui technique et distribution de 25 unités de conservation, transformation et/ou commercialisation des aliments au profit des associations de femmes et/ou de jeunes ruraux sans emploi
- appui au Gouvernement pour évaluer l'impact de la pandémie sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire et élaborer un plan de réponse post-pandémie

Produits attendus

- Les revenus et l'accès à la nourriture des ménages vulnérables bénéficiaires sont stabilisés grâce à la protection de leurs moyens d'existence contre l'impact de la covid-19.
- La chaîne d'approvisionnement d'aliments et d'intrants agricoles en faveur des populations vulnérables est assurée.

- Le Gouvernement connaît l'impact de la pandémie sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations rurales et un outil de coordination a été développé afin de prioriser les interventions pendant la période post-pandémie.
- Le personnel de la FAO et de ses partenaires ainsi que les bénéficiaires sont protégés contre la propagation de la covid-19 lors de la mise en œuvre des interventions dans le cadre de cette stratégie de réponse.
- Les communautés rurales habitant dans les zones d'intervention ont maîtrisé les techniques de prévention contre la propagation de la covid-19.

Suivi et évaluation

L'équipe technique de la FAO mettra en place un dispositif de suivi-évaluation pour mesurer les progrès des activités. Le suivi se focalisera sur la réalisation des résultats attendus.



Protéger les moyens d'existence c'est sauver des vies

Contact

Représentation de la FAO au Haïti

Port-au-Prince, Haïti
FAO-HT@fao.org

Division des urgences et de la résilience de la FAO

Rome, Italie
PSE-Director@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

www.fao.org/emergencies
www.fao.org/resilience

CITATION RECOMMANDÉE

FAO. 2020. *Haïti | Stratégie de réponse: Contribution au Plan de réponse humanitaire (2019-2020) pour la période de janvier-décembre 2020, Deuxième version.* Rome.
<https://doi.org/10.4060/ca9559fr>



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO